

Parc National Suisse

Autor(en): **Beaumont, J. de**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden
Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences
Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **132 (1952)**

PDF erstellt am: **01.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

14. Parc National Suisse

Commission fédérale du Parc national

Le Dr E. Hess, nommé président de la commission à la fin de 1950, et qui avait d'emblée manifesté beaucoup d'intérêt pour la cause du Parc national, est décédé le 27 octobre 1951. Le Conseil fédéral a désigné pour lui succéder le nouvel inspecteur général des forêts, M. A. Schlatter, qui a pris sa tâche très à cœur et préside maintenant la commission avec beaucoup de compétence. Pour succéder à M. Romedi Reinalter, garde au Parc, la commission a nommé son fils, M. Mario Reinalter.

La commission s'est réunie quatre fois au cours de 1951; elle a eu, comme les années précédentes, beaucoup de soucis au sujet de la question du Spöl. Elle a dû en particulier prendre position contre un nouveau projet d'utilisation des eaux du Spöl et de l'Inn. Il semble bien, malheureusement, qu'une solution définitive ne puisse intervenir avant longtemps.

Le Parc national, comme une grande partie des Alpes suisses, a été fortement atteint par les avalanches dévastatrices du début de l'année. En divers endroits, des parties de forêts ont été emportées, des chemins détruits; plusieurs cabanes ont été entièrement anéanties ou fortement endommagées; le pont de Perif, sur le Spöl, s'est effondré. Le blockhaus de Cluozza n'a heureusement subi que peu de dommages, mais la commission envisage divers travaux destinés à le protéger dans l'avenir. Les chemins ont été remis en état pour le début de la saison touristique, mais la réfection des cabanes et du pont de Perif a dû être remise à 1952.

Le 18 juin, à la suite d'une imprudence, un incendie s'est déclaré dans la forêt, près de l'Hôtel du Fuorn. Grâce à l'intervention des pompiers de Zernez et d'autres régions de l'Engadine, le feu a pu être circonscrit avant d'avoir fait des dégâts trop étendus.

L'hiver très rigoureux et les avalanches ont provoqué la mort d'un assez grand nombre d'animaux; l'effectif reste cependant peu modifié par rapport aux années précédentes et comprenait, à la fin de l'année, 160 bouquetins, 570 cerfs, 60 chevreuils et 1220 chamois.

Les comptes de la commission, avec des recettes de fr. 34 303.04 et des dépenses de fr. 30 279.43, bouclent avec un solde actif de fr. 4023.61.

J. de Beaumont

15. Rapport du délégué de la S. H. S. N.

au Comité de la Ligue suisse pour la Protection de la Nature

L'activité de la LSPN s'étend à des domaines si multiples que nous ne pouvons en donner ici qu'un très bref aperçu; le rapport sur l'année 1951, paru dans le N° 1 du vol. XVIII du journal «Schweizer Naturschutz – Protection de la Nature», donnera, à ceux que ces questions intéressent, des renseignements plus complets.